



Les différents types d'aliments industriels

Le consommateur moyen à la recherche d'une nourriture adaptée à son animal favori est souvent perdu dans la jungle concurrentielle du préfabriqué alimentaire.

✘ Il entend parler de *haut de gamme*, d'aliments *spécialisés* pour chiens actifs, chiens sédentaires, chiens âgés, chiots et chiennes gestantes, petits, moyens et grands chiens, parfois même d'aliments conçus pour les besoins précis de telle ou telle race, comme le berger allemand, le yorkshire terrier ou le labrador retriever ! Les mentions portées sur l'emballage de ces produits, quant à leur composition notamment, ne l'aident guère à choisir tant les termes employés sont imprécis ou, à l'inverse, excessivement savants. La plupart du temps, le consommateur s'en remet soit au hasard, soit aux conseils de son vétérinaire ou de son éleveur, soit à la renommée d'une marque. Hors, les choix « aveugles », qu'ils résultent du hasard ou de l'opinion d'un tiers, sont rarement les meilleurs. Il est donc nécessaire d'apprendre à décoder une fiche produit (ordre de lecture, signification des termes employés, différence entre « bas de gamme » et « haut de gamme » etc.).

Avant tout, on distinguera deux grandes familles d'aliments industriels pour animaux: les aliments humides (conserves) et les aliments secs (croquettes) ou semi-humides (soupes). Les conserves de pâtées pour chiens sont constituées à 80% d'eau... ce qui amène leurs utilisateurs à acheter au prix du caviar une alimentation faiblement nutritive. Je ne m'étendrai pas davantage sur la qualité nutritionnelle de tels aliments. Une fois que vous aurez lu cet article et saurez ce que recouvrent les différents termes utilisés par les fabricants, il vous suffira d'aller faire un tour au supermarché du coin et de lire la liste des ingrédients d'une de ces pâtées en boîte pour vous faire votre propre opinion.

Les aliments secs ou semi-humides relèvent tous deux d'un même procédé de fabrication. Les ingrédients qui les composent sont extrudés, c'est-à-dire cuits à de très hautes températures jusqu'à déshydratation quasi totale. Lorsque vous ouvrez l'emballage, ils contiennent en moyenne 10% d'humidité. Les aliments dits semi-humides, ou soupes, sont destinés à être réhydratés avec de l'eau chaude avant consommation par l'animal. Certains de ces aliments sont dits « complets » (théoriquement, cela signifie que rien ne doit être ajouté à la ration), d'autres sont des compléments (riz soufflé, flocons de céréales et de légumes) destinés à être mélangés avec des produits carnés (viande fraîche ou pâtées en boîtes). Le danger des soupes réside essentiellement dans le fait qu'elles prennent dans l'estomac un volume important, puisque l'eau fait gonfler les éléments qui la composent. Ce gonflement, en particulier chez les chiens actifs, augmente considérablement le risque de torsion ou retournement d'estomac, pathologie mortelle en l'espace de quelques heures si une intervention chirurgicale n'est pas rapidement pratiquée. Personnellement, c'est un mode d'alimentation que je déconseille formellement aux propriétaires soucieux de la bonne santé de leur compagnon à quatre pattes.



Les aliments secs, appelés « croquettes » par les francophones européens et « moulées » par nos amis canadiens, sont destinés à être servis au chien tel quel. Ce type de produits est aujourd'hui le plus représenté et le plus vendu parmi les différents aliments industriels pour chiens et chats, en raison de son faible coût de fabrication et d'achat (par rapport aux boîtes, tout du moins) et de la facilité de stockage et d'utilisation qu'ils représentent. Il existe une très grande variété de croquettes sur le marché. Certaines sont commercialisées dans les rayons de différentes enseignes de la grande distribution (super et hypermarchés), d'autres ne se trouvent que dans les boutiques spécialisées, les coopératives agricoles ou les cabinets vétérinaires. Les prix, quant à eux, font le



grand écart. De 20 centimes d'euros à 10 euros le kg pour certains aliments vétérinaires, il y en a pour tous les portefeuilles. Mais quelle différence existe-il entre ces différents produits ? Concrètement, vous avez sur le marché cinq gammes de croquettes différentes : les aliments bas de gamme, sans mention particulière sur l'emballage quant à leur qualité, les aliments de milieu de gamme, reconnaissables à la mention « aliment de qualité supérieure » sur l'emballage du produit, les aliments hauts de gamme, portant la mention *premium* ou *super premium* sur l'emballage et les aliments vétérinaires (à ne pas confondre avec les aliments *premium* ou *super premium* distribués par des vétérinaires), à visée thérapeutique (pour chiens souffrant, par exemple, d'insuffisance pancréatique, de troubles rénaux etc.). Vous trouverez facilement des aliments bas et milieu de gamme dans les épiceries de quartier, les superettes et les grandes surfaces, ainsi que dans certaines coopératives agricoles. Les aliments haut de gamme s'achètent dans les animaleries, les grandes surfaces spécialisées, la plupart des coopératives agricoles et les cabinets vétérinaires. Les aliments vétérinaires sont vendus sur prescription médicale, par les vétérinaires uniquement. Leur composition est adaptée à la pathologie de l'animal. Si on exclut les aliments vétérinaires, la différence entre le bas, le milieu et le haut de gamme se situe au niveau du ratio produits d'origine animale et produits d'origine végétale, ainsi qu'au niveau de la qualité nutritionnelle des différents ingrédients. Autrement dit, plus vous montez en gamme, plus vous trouvez de protéines animales dans les aliments et plus la qualité de ces protéines animales est élevée. La qualité des protéines se mesure à leur digestibilité. Plus elles sont assimilables, plus elles profitent à l'organisme de votre chien. De manière générale, les protéines de meilleure qualité sont fournies par la viande, c'est-à-dire la chair, ou muscle, de l'animal. Pour mieux comprendre, il est essentiel de connaître la signification des termes les plus fréquemment employés par les industriels, ainsi que les obligations légales des fabricants en termes d'information produits.



Un extrait du [Guide BARF](#)

Auteur : Laurence Caro

License :

